

# CONCOURS INTERNE DE DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE 1<sup>re</sup> CATÉGORIE

SESSION 2018

## ÉPREUVE D'ÉTUDE DE CAS

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Une étude de cas permettant de tester les connaissances administratives et les capacités de gestion du candidat.

Durée : 4 heures

Coefficient : 2

**SPÉCIALITÉ : MUSIQUE, DANSE ET ART DRAMATIQUE**

### À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Pour les dessins, schémas et cartes, l'utilisation d'une autre couleur, crayon de couleurs, feutres, crayon gris, est autorisée le cas échéant.
- ♦ L'utilisation d'une calculatrice de fonctionnement autonome et sans imprimante est autorisée.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 33 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant*

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas ...

Dans le cadre de votre mission de directeur du conservatoire à rayonnement régional (CRR) de la communauté d'agglomération de DEEACO (410 000 habitants), à la demande des élus, vous devez préparer la fusion d'un conservatoire à rayonnement communal (CRC) musique et théâtre A et d'une école municipale de musique et de danse (EMMD) B avec le CRR. Cette fusion s'opérera le 1<sup>er</sup> janvier 2019 par le transfert du conservatoire A et de l'école B à l'agglomération.

À l'aide des annexes, vous répondrez aux questions suivantes :

### **Question 1 (4 points)**

Vous proposerez un plan de l'état des lieux, vous devrez en étudier les problématiques et présenter une méthodologie intégrant la concertation entre les différents acteurs.

### **Question 2 (8 points)**

Vous proposerez, à partir de vos connaissances des textes de référence du ministère de la culture, de la présentation de l'agglomération et des 3 établissements les grands axes d'un nouveau projet d'établissement en développant les spécificités et innovations pédagogiques possibles.

### **Question 3 (8 points)**

Vous établirez une préfiguration de la future organisation de l'enseignement artistique sur le territoire en tenant compte de l'organigramme des personnels et des contraintes budgétaires.

### **Liste des annexes :**

- Annexe A :** « Présentation du CRR » – DEEACO – 2017 – 10 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Annexe B :** « Présentation du CRC A » – DEEACO – 2017 – 4 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Annexe C :** « Présentation de l'EMMD B » – DEEACO – 2017 – 6 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Annexe D :** « Présentation de la communauté d'agglomération » – DEEACO – 2017 – 1 page – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie

- Annexe E :** « Organigrammes des enseignants du CRR, du CRC A et de l'EMMD B » – DEEACO – 2017 – 2 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Annexe F :** « Budget de fonctionnement hors masse salariale du CRR » – DEEACO – 2017 – 2 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Annexe G :** « Budget de fonctionnement hors masse salariale du CRC A » – DEEACO – 2017 – 2 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Annexe H :** « Budget de fonctionnement hors masse salariale de l'EMMD B » – DEEACO – 2017 – 2 pages – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie
- Annexe I :** « Synthèse budgétaire de la masse salariale et du budget de fonctionnement des 3 écoles » – DEEACO – 2017 – 1 page – l'annexe n'est pas à rendre avec la copie

**Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.**

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*

## ANNEXE A

### « Présentation du CRR » – DEEACO – 2017

Le CRR est un établissement d'enseignement, de création et de diffusion artistique. Rattaché au service culturel de l'agglomération (410 000 habitants), il appartient au réseau des 44 CRR français. Son enseignement est placé sous la tutelle du ministère de la culture. Le CRR accueille 1 575 élèves, de l'éveil au cycle pré-professionnel, dans les 3 grandes disciplines musique, danse et théâtre.

Le financement est assuré à 85 % par la communauté de l'agglomération. 80 enseignants et 29 agents d'administration travaillent à son bon fonctionnement. L'équipe de direction est constitué d'un directeur de 1<sup>re</sup> catégorie, 1 directeur adjoint responsable des études, 1 directeur adjoint chargé de l'administration.

Il est implanté sur le territoire de la ville centre de 230 000 habitants.

**Les disciplines sont réparties sur 14 départements** : théâtre, danse, formation musicale, culture/création/nouvelles technologies, instruments anciens, musiques actuelles (2 pôles : chanson, musiques amplifiées), jazz, vocal, pratiques collectives, bois, cordes, instruments polyphoniques, enseignement supérieur et éducation artistique.

L'enseignement est dispensé par 46 professeurs et 34 assistants.

Le CRR montre une forte implication dans ses missions de service public, il contribue ainsi à la réduction des inégalités sociales et culturelles.

L'enseignement artistique au CRR prend en compte toutes les esthétiques de façon forte dans une véritable interaction : des musiques anciennes aux musiques contemporaines, des musiques traditionnelles aux musiques actuelles, des formes les plus diverses dans le domaine de la danse ou du théâtre aux projets associant plusieurs arts ...

Les différents parcours d'apprentissage ou de pratique proposés ont pour conséquence de rendre l'élève ou l'amateur acteur de son projet et de lui donner des espaces d'expression et de découverte.

Sur le fond, la pédagogie s'enrichit de la place donnée à l'invention, à la création et à la recherche. L'oralité trouve toute sa place dans les premières années d'apprentissage. La pratique collective est au cœur du projet grâce à un enseignement basé le plus souvent sur la pédagogie de groupe ...

**Les cursus** sont définis par le schéma d'orientation pédagogique du ministère de la culture.

#### **Débuter au CRR sans sélection**

L'éveil à 5 ans en danse et musique

L'initiation danse à 6 ans

Le parcours découverte à 6 ans musique et danse

L'initiation à 13 ans pour le théâtre

Les cours débutants adolescent 12 à 18 ans

#### **Poursuivre sa formation et sa pratique**

Si le cursus gradué nécessite un engagement de la part de l'élève, le CRR organise par ailleurs des parcours personnalisés destinés aux élèves souhaitant quitter le cursus et s'orienter vers un soutien à la pratique collective. Pour les futurs amateurs, il existe un cycle III conduisant au Certificat d'étude en musique, danse et théâtre.

**Le cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI)**, réservé aux élèves souhaitant se professionnaliser, est accessible sur examen. 113 élèves suivent le programme du CEPI.

Le conservatoire est aussi un lieu d'accueil des pratiques amateurs proposant des orchestres, chœurs et de nombreux ensembles, cours de danse Open et cours de théâtre ouverts à tous les adolescents et adultes s'inscrivant dans cette démarche.

#### **Les classes à horaires aménagés**

Pour les élèves en musique et danse qui envisagent un renforcement de leurs activités au

conservatoire avant le CEPI, ils peuvent avoir accès aux classes horaires aménagés de la 6<sup>ème</sup> à la terminale sur examen. 3 baccalauréats généraux ES, L et S sont proposés ainsi que le baccalauréat technique musique danse TMD. Des conventions ont été signées avec un collège et un lycée.

270 élèves sont dans les classes horaires aménagés.

Dans l'enseignement supérieur, des aménagements d'horaires sont possibles avec un lycée (BTS Assistant de gestion PME-PMI), avec l'IUT (DUT génie électrique, mesures physiques, génie mécanique et productique, gestion des entreprises et des administrations) et avec une école d'ingénieurs (environnement – bâtiment – énergie / instrumentation – automatisme – informatique – mécanique / matériaux – mécanique / productique en alternance).

**Le CRR assure également des missions d'éducation artistique** en musique et danse, il propose chaque semaine des concerts scolaires.

**Des ateliers en direction des publics handicapés** ont été mis en place depuis 10 ans et accueillent 30 jeunes de 6 à 26 ans.

**La création et la recherche** font partie des axes développés notamment avec les classes de composition (design sonore, composition à l'image, électroacoustique, composition instrumentale et vocale) et métiers du son.

**Dans le domaine de la diffusion**, le CRR assure une programmation d'une vingtaine de concerts le vendredi midi et de nombreuses manifestations en soirée en partenariat avec les institutions du service culturel de l'agglomération. Il organise un festival de musiques contemporaines la dernière semaine de novembre avec une quinzaine de manifestations.

Un partenariat existe avec l'orchestre régional basé dans la ville centre de l'agglomération. 2 concerts préparés dans les classes de formation musicale et culture sont programmés dans la saison du conservatoire. Les solistes invités interviennent régulièrement en master classes.

### **Le CRR pôle ressource départemental**

Le CRR joue pleinement son rôle de pôle ressource dans le département dans le cadre du schéma départemental. Il anime des commissions sur le Brevet d'études départemental et organise des journées départementales de réflexion pédagogique.

Par ailleurs, il appartient à un réseau d'établissements classés (CRD et CRR) sur la région dont les missions principales sont : d'organiser les évaluations terminales du CEPI, de programmer des master-classes et des actions de diffusion.

### **Les disciplines enseignées par département**

**Formation musicale** : éveil musical, groupe musique et handicap, formation musicale, parcours découverte

**Les bois** : basson, clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone

**Les cordes** : alto, contrebasse, violon, violoncelle

**Les cuivres** : trompette, cor, trombone, tuba

**Culture et créations** : acoustique, analyse musicale, analyse musique à l'image, composition instrumentale, composition à l'image, direction d'orchestre, design sonore, écriture, électroacoustique, esthétique musicale, groupe instrumental à l'image, histoire de la musique, informatique musicale (MAO), métiers du son, orchestration, organologie, programmation informatique

### **Musiques actuelles : pôle chanson et musiques amplifiées**

Batterie, chant musiques actuelles (rock, reggae, etc.), chanson, clavier, création / arrangement, culture musiques actuelles, ear training, guitare électrique, guitare basse, guitare

d'accompagnement, groupe, polyphonie vocale

### **Musiques actuelles : pôle jazz**

Arrangement, batterie jazz, clarinette jazz, contrebasse jazz, ear training, ensemble jazz vocal, flûte jazz, guitare jazz, groupe jazz, guitare basse, harmonie jazz, histoire du jazz, jazz vocal, piano jazz, saxophone jazz, trompette jazz, vibraphone jazz

**Instruments polyphoniques** : accompagnement, accordéon, déchiffrage, technique de grilles, guitare, harpe et harpe celtique, percussions, piano

**Musique vocale** : chant, chœurs d'enfants, chœurs d'adolescents, chœur de chambre, chœur des étudiants, clavier complémentaire, cursus jeunes voix, chœur départemental, chœur adulte, direction de chœur

**Ateliers improvisation** : groupe instrumental à l'image, groupe instrumental avec électroacoustique, groupe instrumental, groupe impro piano, groupe impro cuivres, groupe impro bois, groupe impro cordes, groupe impro MAA

**Instruments anciens** : basse continue, basson baroque, clavecin, ensemble Renaissance, étude des traités et ornementation, flûte à bec, hautbois baroque, luth, mandoline, orgue, traverso, viole de gambe

**Pratiques collectives** : big-band adulte, ensemble la Folia, ensemble cordes pincées, ensemble les ménestrels, ensemble de guitares, ensemble de percussions, ensemble de cuivres, fanfare de rue, groupe musique et handicap, groupe de musiques traditionnelles, groupes musiques actuelles, groupes musiques jazz, musique de chambre, orchestres à cordes cycle I et cycle II, orchestre de tango, orchestre symphonique Stringendo, orchestre Divertimento, orchestre symphonique cycle III, orchestres d'harmonie cycle I, cycle II et éclipse, orchestre d'harmonie amateur Orfeo, ensemble musique brésilienne, Batucada

**Danse** : atelier chorégraphique, anatomie / physiologie, classique, contemporaine, culture chorégraphique, éveil danse, formation musicale danseurs, hip-hop, jazz, méthode Feldenkrais

**Théâtre** : art dramatique, danse, écriture, masques et clown, travail de la voix, performance, anglais, histoire des arts

### **Éducation artistique**

Interventions dans les crèches

Intervention dans les écoles musique et danse

Concert jeunes publics

## **Les Parcours au CRR**

### **MUSIQUE**

#### **Groupes MUSIQUE handicap**

Les cours permettent à toute personne en situation de handicap, quelle qu'elle soit, un accès à la culture et à la musique grâce à l'élaboration d'un projet musical personnalisé adapté, sous forme d'ateliers spécifiques d'éveil et de pratique musicale

Public concerné : toute personne entre 5 et 26 ans

Séance hebdomadaire d'une durée de 45 minutes

#### **ÉVEIL - 5 ans**

Objectifs :

> Développer la curiosité, l'expression et le domaine de l'imaginaire de l'enfant

> Former l'oreille dès le plus jeune âge

Durée : 1 an

> 45 min hebdomadaires

Évaluation continue par des bulletins semestriels

### **Parcours découverte - 6 ans (compatible avec initiation danse 1)**

À l'issue de l'année d'éveil, l'enfant pratique : 7 instruments de son choix à raison de 3 séances par instrument, 3 séances de chant et 6 séances d'initiation à la danse

Durée : 1 an

> 45 min de formation musicale hebdomadaires

> 30 min d'instrument hebdomadaires

Évaluation continue par un bulletin en fin d'année scolaire

### **Initiation - 7 ans (instrument ou voix)**

Objectifs :

> Apprentissage d'un instrument d'une façon ludique

> Réorientation possible de l'enfant

Durée : 1 an

> 1h15 de formation musicale hebdomadaires

> 40 min hebdomadaires instrumental ou vocal en pédagogie de groupe

Évaluation continue par des bulletins semestriels

### **Cycle I - À partir de 8 ans**

Premiers temps d'études musicales

Ce cycle peut constituer une fin en soi

Objectifs :

> Découverte globale et généraliste

> Bases d'une pratique collective et individuelle

> Premiers repères culturels

> Classes à horaires aménagés possibles avec le collège (de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>)

Durée : de 3 à 5 ans

> 1h de pratiques collectives vocales et/ou instrumentales hebdomadaires

> 1h (à 2 élèves) d'enseignement instrumental ou vocal

> 1h30 d'enseignement de la formation et culture musicales hebdomadaires

*Évaluation continue par des bulletins semestriels, livret de l'élève et examen de fin de cycle I (note de contrôle continu : 60 % et examen : 40 %)*

### **Cycle II**

Objectifs :

> Développement des connaissances artistiques et musicales

> Bases d'une autonomie en vue d'une pratique en amateur

> Ouverture culturelle, transdisciplinarité et approche d'esthétiques

> Classes à horaires aménagés possibles avec le collège, le lycée et l'université

### **2 orientations possibles**

#### **CYCLE II - Coursus traditionnel**

Durée : de 3 à 5 ans

> 1h30 de pratiques collectives vocales et/ou instrumentales

> 1h (à 2 élèves) d'enseignement instrumental ou vocal, les 2 premières années, 1h30 à 2 les 2 ou 3 dernières années

> 1h30 d'enseignement de la formation et culture musicales

*Évaluation continue par des bulletins semestriels Brevet d'études musicales (BEM) : examen de fin*

*de cycle II en mars/avril (50 %) et contrôle continu (50 %) validé par un livret de l'élève pour l'entrée en cycle amateur III. Possibilité ensuite de passer l'examen d'entrée en CEPI en octobre*

## **CYCLE II - parcours personnalisé**

Durée : contrat d'un an renouvelable sur demande écrite (pour les élèves en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> années uniquement)

Cycle II.2 validé en FM

> 1h30 de pratique collective

> 1h hebdomadaire d'enseignement instrumental / vocal en pédagogie de groupe

## **Après le cycle II**

3 orientations possibles

### **CYCLE III**

#### **- Amateur**

Cursus diplômant

Objectifs :

> Développer un projet personnel

> Accéder à une pratique autonome en s'intégrant dans le champ de la pratique en amateur

> Acquérir des connaissances structurées

> Approfondissement de connaissances et/ou de pratiques pour les musiciens amateurs

> Classes à horaires aménagés possibles avec le lycée et l'université

Durée : 2 ans minimum

Volume horaire total : 300 h

> 1 unité de valeur dominante

> 3 unités de valeur complémentaires

Obtention du Certificat d'études musicale (CEM) sur examen, soirée projet et contrôle continu avec livret d'élève

#### **- Cycle d'enseignement professionnel Initial (CEPI)**

Cycle à orientation professionnelle

Objectifs :

> Approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle

> Confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur

> Classes horaires aménagés possibles avec le lycée et l'université

Durée : 3 ou 4 ans

Volume horaire total : 750 h

> 1 module principal

> 3 modules associés

> 1 module d'enseignement complémentaire

> 1 unité d'enseignement au choix

> 20 h d'information sur les métiers de la culture

Obtention du Diplôme d'études musicales (DEM) sur examen comprenant un projet personnel et contrôle continu avec livret d'élève

#### **- Formation continuée**

Pratique instrumentale + pratique collective

## **DANSE**

### **Disciplines hors cursus**

**Hip-hop** : atelier sur 3 niveaux (débutant, moyen et avancé), à partir de 12 ans



**Classique** : cours amateurs adolescents/adultes

**Contemporaine** : cours amateurs adolescents/adultes

### **ÉVEIL - 5 ans**

Objectifs :

Exploration de l'espace et du temps

Reconnaissance et expérimentation ludique d'éléments gestuels simples

Mises en situations chorégraphiques, musicales, théâtrales ... en fonction du contexte culturel local

Découverte du spectacle vivant (programmation jeune public)

Durée : 1 an

> 45 min hebdomadaires

Évaluation continue par des bulletins semestriels

### **Initiation DANSE 1<sup>ère</sup> année - 6 ans** (compatible avec parcours découverte)

À l'issue de l'année d'éveil, l'enfant choisit l'initiation danse

1<sup>ère</sup> année et/ou le parcours découverte avec 9 instruments par période de 3 semaines et 3 séances de chant (en fonction des places disponibles)

Durée : 1 an

> 1h de danse hebdomadaire

> 1h15 de parcours hebdomadaires (musique)

Évaluation en contrôle continu par des bulletins semestriels

### **Initiation DANSE 2<sup>ème</sup> année - 7 ans**

Objectifs :

Développement de la musicalité

Développement de l'habileté corporelle

Développement de la relation aux autres

Expérimentation du mouvement dansé et des principes fondamentaux dans les techniques de danse

Durée : 1 an

> 2h hebdomadaires

Évaluation en contrôle continu par des bulletins semestriels

### **CYCLE I - À partir de 8 ans classique/contemporain**

Premier temps d'études chorégraphiques. Ce cycle peut constituer une fin en soi

Objectifs :

Développer une expression artistique

Affiner sa perception corporelle

Acquérir les premiers éléments techniques

Premiers repères culturels

Durée : 3 à 5 ans

> 2 cours hebdomadaires minimum les 3 premières années

> 1 cours dans une discipline complémentaire la 4<sup>ème</sup> année

> 1 cours FM danse dans le cursus

Passage en cycle II sur examen et contrôle continu validé par un livret et des bulletins semestriels

### **CYCLE II - Classique / contemporain / jazz**

#### **3 orientations possibles**

1/ Le cursus traditionnel à visée amateur

2/ Le cursus renforcé s'adresse aux élèves envisageant une orientation professionnelle à l'issue du parcours au sein du conservatoire, ainsi qu'aux élèves amateurs de haut niveau. Il ne peut se faire que dans les classes à aménagements d'horaires au collège, au lycée et à l'université

3/ Le parcours personnalisé s'adresse aux élèves ne souhaitant pas poursuivre le cursus diplômant, il est possible d'alléger le cursus à partir de la seconde

Objectifs :

Approfondissement des acquis du cycle I

Prise de conscience de la danse comme langage artistique

Entraînement soutenu pour une pratique aiguisée et consciente

Développement d'une culture chorégraphique

Horaires aménagés possibles

### **Cycle II traditionnel**

Durée : de 3 à 5 ans

Volume horaire entre 3h30 et 6h hebdomadaires

> 3 cours hebdomadaires (deux dans la discipline dominante et un en complémentaire classique /contemporain / jazz)

> 1 cours FM danse dans le cursus

Obtention du Brevet d'étude chorégraphique (BEC) sur examen de fin de cycle II en juin et contrôle continu validé par un livret. Bulletins semestriels donnant accès en cycle III amateur

Possibilité de passer l'examen d'entrée en CEPI en octobre

### **Cycle II renforcé**

En classes horaires aménagés

Durée : de 3 à 4 ans

> 5 cours hebdomadaires dans la dominante

> 1 cours en discipline complémentaire

> 1 cours de formation musicale hebdomadaire

Obtention du Brevet d'étude chorégraphique (BEC) sur examen de fin de cycle II en juin et contrôle continu validé par un livret. Bulletins semestriels donnant accès en cycle III amateur

Possibilité de passer l'examen d'entrée en CEPI en octobre

### **Le parcours personnalisé**

Durée : contrat d'un an renouvelable sur demande écrite

> Parcours construit autour du projet de l'élève à partir de l'offre de formation du CRR

Durée : contrat d'un an renouvelable sur demande écrite (pour les élèves en 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> année uniquement)

Validation du CII/2 nécessaire

> 2 cours hebdomadaires dans une discipline ou un cours dans une classe "open"

Attestation de fin de parcours

## **CYCLE III**

### **3 orientations possibles**

#### **CYCLE III - Amateur classique / contemporain / jazz**

Cursus diplômant

Objectifs :

> Développer un projet personnel dans la perspective d'une pratique en amateur

> Autonomie dans l'appropriation de la danse comme langage artistique

> Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques

> Développement relatif de l'endurance, première approche de virtuosité

> Classes à horaires aménagés possibles au lycée et à l'université

Durée : 2 ans minimum

> 2 cours hebdomadaires minimum dans la discipline principale

> 1 cours en discipline complémentaire

Enseignements annualisés en modules optionnels. Obtention du Certificat d'études chorégraphiques (CEC) sur examen et contrôle continu

### **CYCLE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL INITIAL (CEPI) Classique / Contemporain / Jazz**

Cursus diplômant

Objectifs :

> Approfondir sa motivation et ses aptitudes en vue d'une orientation professionnelle

> Confirmer sa capacité à suivre un enseignement supérieur. Classes à horaires aménagés possibles au lycée Gabriel et à l'université

Durée : 3 ou 4 ans

Volume horaire total : 1 024 h

> 1 module d'interprétation (disciplines principale et associée)

> 3 modules complémentaires (formation musicale, culture, anatomie)

> 1 module facultatif

> 20 h d'information sur les métiers de la culture

Obtention du Diplôme d'études chorégraphiques (DEC) sur examen et contrôle continu

### **FORMATION CONTINUÉE**

Durée : contrat d'un an renouvelable sur demande écrite

> Parcours construit autour du projet de l'élève à partir de l'offre de formation du CRR

Attestation de fin de parcours

## **THEATRE**

### **Parcours Théâtre au conservatoire**

#### **Initiation - À partir de 13 ans**

Objectifs :

> Sollicitation de l'expression personnelle individuelle et collective de l'élève

> Pratique ludique, confrontée aux outils, techniques et accessoires qui enrichissent et élargissent la palette du jeu

Durée de 1 à 2 ans

> 1h30 hebdomadaire d'atelier

Évaluation continue par les bulletins semestriels

Classe horaires aménagés théâtre possible avec le collège de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> (4 heures de cours hebdomadaires)

#### **CYCLE I - À partir de 15 ans**

Cycle de détermination

Première découverte de l'art théâtral

Objectifs :

> Diversité des champs d'exploration et d'apprentissage

> Confrontation aux exigences du travail en groupe

> Affiner la perception corporelle

Durée : de 1 à 2 ans

> 3h de cours hebdomadaire de théâtre

> 1 cours de danse

> options complémentaires

Examen de fin de cycle et contrôle continu validé par un livret et des bulletins semestriels pour l'entrée en cycle II

## **CYCLE II**

Enseignement des bases

Objectifs :

> Acquérir une disponibilité corporelle et vocale

> Aborder le jeu théâtral par l'improvisation, la pratique du jeu et l'exploration des répertoires du théâtre français et étranger, classique et contemporain

> Acquérir les bases d'une culture théâtrale

> Approcher diverses techniques d'expression

Durée : de 1 à 2 ans

> 5h de cours hebdomadaire de théâtre

> 1 cours de danse hebdomadaire

> 1 cours de technique vocale hebdomadaire

> options complémentaires

Examen de fin de cycle et contrôle continu validé par un livret et des bulletins semestriels pour l'entrée en cycle III

## **CYCLE III - Amateur**

Cursus diplômant

Approfondissement des acquis.

Objectifs :

> Poursuivre l'entraînement corporel et vocal

> Approfondir le travail d'interprétation

> Approfondir la culture théâtrale

Durée : de 1 à 2 ans

> 6 h de cours hebdomadaire de théâtre

> 1 cours de danse hebdomadaire

> 1 cours de technique vocale hebdomadaire

> 2h d'atelier clown et masque sur 1 semestre et stages

Obtention du Certificat d'études théâtrales (CET) sur examen et contrôle continu

Possibilité de se présenter à l'examen d'entrée en CEPI

## **Cycle d'enseignement professionnel initial (CEPI)**

Cycle d'orientation professionnelle

Objectifs :

> Poursuivre l'entraînement corporel et vocal par une pratique régulière

> Privilégier le travail d'interprétation

> Approfondir la culture théâtrale

> Renforcer l'acquisition ou la maîtrise d'outils par la pratique régulière

> Travailler avec des ateliers réguliers menés par des intervenants extérieurs ; élaborer un projet personnel et collectif d'élèves

Durée : 3 ans (1 500 h)

> 12h de cours hebdomadaire d'interprétation

> 3h30 hebdomadaire d'entraînement corporel et vocal

- > 1h hebdomadaire d'histoire du théâtre
  - > 2h d'atelier clown et masque sur 1 semestre
  - > Programme annuel de 4 stages dont 2 avec intervenants extérieurs. (120h / an)
  - 3h de cours d'histoire de l'art
  - 1h30 de cours d'anglais
  - 2h de performances
  - > 20 heures d'information sur les métiers de la culture
- Obtention du Diplôme d'études théâtrale (DET) sur examen et contrôle continu

### **Pratique hors cursus**

**Atelier théâtre adulte** à partir de 20 ans. Sur audition (durée 2 ans)

**2 heures hebdomadaires**

## **Les locaux**

### **Musique et Théâtre**

- 31 salles de cours pour l'enseignement instrumental
- 2 salles de répétition (150 m<sup>2</sup> et 70 m<sup>2</sup>)
- 6 salles de formation musicale et culture, dont 3 sont équipées en musique assistée par ordinateur
- 3 salles de musiques d'ensemble (3 x 40m<sup>2</sup>)
- 1 ancienne chapelle pour la salle d'orgue
- 4 salles équipées pour les musiques actuelles
- 1 studio électroacoustique
- 3 studios son et images
- 1 salle de théâtre (90 m<sup>2</sup>)
- 1 médiathèque (150 m<sup>2</sup>)
- 1 auditorium (185 places assises avec loge)
- 1 cafétéria



Certaines salles sont équipées de matériels et d'instruments spécifiques. Le conservatoire dispose notamment d'instruments de percussion équipant plusieurs salles (salles de percussion et de répétition, box de travail pour les élèves), 5 clavecins, 3 orgues dont un positif, des harpes, des systèmes de sonorisation, du matériel d'enregistrement et un parc d'instruments en location pour les élèves.

Les cours de groupes musiques actuelles sont donnés dans la SMAC les mardis et jeudis.

### **Département Danse**

- 1 salle de répétition pour les spectacles (400 m<sup>2</sup>)
- 3 studios de danse (380 m<sup>2</sup>; 200 m<sup>2</sup> et 150 m<sup>2</sup>)
- 1 salle d'étude
- 1 salle de cours pour la formation musicale
- 1 cafétéria
- 1 cuisine
- 4 vestiaires
- 1 bureau
- 1 local costumes
- 1 local technique
- 1 local son et vidéo

## ANNEXE B

### « Présentation du conservatoire à rayonnement communal (CRC) A » – DEEACO – 2017

Le CRC est implanté sur la commune A de 20 000 habitants limitrophe de la ville centre.  
La scène régionale de 400 places et une bibliothèque de l'agglomération sont implantées sur son territoire.

Une importante maison de l'animation est gérée par la ville.

450 élèves sont inscrits en théâtre et musique dont 112 élèves en classe horaires aménagés théâtre (CHAT).

**Disciplines enseignées :** cursus chant choral, chant, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, euphonium / tuba, trombone, flûte à bec, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, guitare électrique, guitare basse, percussion, batterie, piano, piano jazz, classes et ateliers musiques actuelles.

#### **Pour les nouveaux élèves ...**

##### **Le Théâtre**

- Classes horaires aménagés théâtre, de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, en partenariat avec le collège
- Cursus théâtre au sein du conservatoire, pour les élèves en fin de scolarité en collège, ou en lycée

##### **La Musique**

###### **Pour les enfants en CP**

Avant de débiter l'apprentissage d'un instrument ou d'entrer en cursus voix, **une année d'initiation** (1 heure hebdomadaire) où l'enfant entre dans la musique par la pratique ludique de deux ateliers : **percussion et chant choral**

###### **À partir du CE1**

À partir du CE1, il est possible :

- de débiter un **cursus instrument** ou un **cursus chant choral** en suivant parallèlement un cours de formation musicale incluant des ateliers rythmes et chant
- de ne suivre qu'un atelier : percussion, ou chœur par exemple

###### **Pour les adolescents débutants**

- Cursus instrument : technique instrumentale, formation musicale, ensemble vivement conseillé
- Cursus voix : technique vocale, formation musicale, chœur

###### **Pour les adultes**

- Cursus voix, avec technique vocale, formation musicale et chœur
- Cours de groupe pour les adultes qui souhaitent rejoindre l'harmonie municipale ou la batterie fanfare l'Écho : pour s'initier ou se perfectionner dans un instrument, un cours d'une heure à trois, à un tarif particulièrement attractif
- Ateliers isolés : orchestre, chœur ou autre ensemble ...
- Cours d'instrument : inscription à l'année, en pédagogie de groupe, dans la limite des places disponibles

###### **Classes et ateliers musiques actuelles**

###### *Ateliers Musiques Actuelles*

Vous jouez d'un instrument depuis deux ans et plus, vous avez entre douze et dix-sept ans ?

Rejoignez les ateliers ZicZac du conservatoire, venez apprendre à former et jouer en groupe !

###### *Chant Musiques Actuelles*

Vous avez entre dix et dix-sept ans et vous aimez chanter ?

La chorale musiques actuelles (pop, pop rock, pop anglaise, rock et variété) peut vous accueillir, vous y apprendrez à placer votre voix et à chanter en groupe

### **Personnes handicapées**

Vous ou votre enfant êtes en situation de handicap et vous souhaitez une pratique artistique ?

**Venez nous rencontrer, selon votre situation nous verrons ce qui peut vous être proposé, que ce soit dans le cadre d'un cursus existant, ou d'un parcours adapté**

### **Les Parcours Théâtre**

#### **Cursus complet au sein du CRC**

Ce cursus complet est destiné à des adolescents (en fin de scolarité en collège, ou en lycée).

Les cours sont organisés à la fois sous forme d'ateliers hebdomadaires (2 heures), mais aussi de stages en théâtre et sur d'autres pratiques artistiques (3 stages de 6 h et 3 stages de 12 h). Les élèves s'inscrivant à ce cursus doivent s'engager à suivre l'intégralité du parcours.

Conditions d'admission :

Un entretien individuel sera proposé aux élèves souhaitant intégrer la classe théâtre du CRC dans la première quinzaine de septembre. Il s'agira pour l'équipe pédagogique d'évaluer non pas l'expérience théâtrale de l'élève, mais sa motivation, son envie et sa capacité de s'investir dans ce cursus. Il se peut qu'un essai au plateau soit proposé à l'élève en fin d'entretien. L'inscription définitive au CRC en classe théâtre ne sera validée qu'à l'issue de cet entretien.

#### **Classes à horaires aménagés théâtre**

Le conservatoire propose en partenariat avec le collège, des classes à horaires aménagés théâtre (CHAT), allant de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

Ces classes offrent aux élèves la possibilité de recevoir au sein de leur cursus scolaire, une formation dans le domaine du théâtre dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

L'objectif de cette formation est de favoriser une pratique amateur éclairée. À l'issue de la classe de troisième, les élèves ont accès à toutes les filières de l'enseignement général, technologique ou professionnel.

Les candidats sont recrutés parmi les élèves du CM2 du département, sous réserve des capacités d'accueil fixées par l'Inspection d'Académie. La pratique préalable du théâtre n'est pas requise.

Les élèves sont admis en CHAT lors de leur entrée en classe de sixième et après examen de leur demande par une commission selon 2 critères :

- examen du dossier d'inscription

- audition portant sur :

o le comportement de chaque candidat au sein du groupe

o son implication et ses aptitudes physiologiques et psychologiques

**L'admission en CHAT nécessite une double inscription, au collège et au conservatoire, avec le règlement des droits de scolarité correspondants.**

### **Les Parcours Musique**

#### **Initiation**

Pour les enfants en CP, une année d'initiation, avec un cours hebdomadaire d'une heure où l'enfant entre dans la musique par la pratique ludique de 2 ateliers : percussion et chant-choral.

Une initiation instrumentale pourra être envisagée, parallèlement à ces ateliers percussion et chant-choral, dans la limite des places disponibles.

### Cycle I – Durée de 3 à 5 ans

Pour s'engager dans une pratique instrumentale ou vocale. Un cours de technique vocale ou instrumentale, un cours de formation musicale, et une pratique collective vivement conseillée, obligatoire au CRC au plus tard en 4<sup>ème</sup> année.

Cursus chant choral, chant, flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, trombone, flûte à bec, violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare, guitare électrique, guitare basse, percussion, batterie, piano, piano jazz

Classes et ateliers musiques actuelles : accessibles à partir de 12 ans (voir plus loin).

### Cycle II – Durée de 3 à 5 ans

Pour approfondir sa pratique, élargir ses références artistiques et culturelles.

2 options sont possibles :

- **Parcours diplômant, avec le brevet d'études musicales - BEM** délivré dans le cadre d'une évaluation départementale, avec la signature du CRC et du CRR de l'agglomération.

3 activités indissociables :

o Technique instrumentale ou vocale

o Pratique collective (ensemble)

o Formation et culture musicales

Dans ce parcours, vous bénéficierez d'un cours hebdomadaire instrumental ou vocal individuel de 30 minutes ou d'1 heure à 2 heures les 2 premières années, puis à partir de la 3<sup>ème</sup> année, de 45 minutes de cours individuel ou de 1h30 à 2 heures.

Ce parcours accueille des élèves souhaitant s'engager dans un travail plus exigeant. À ce niveau, l'activité au sein du CRC doit alors devenir prioritaire par rapport à d'éventuels autres loisirs.

- **Parcours personnalisé**, pour les élèves qui ne souhaitent pas ou n'ont pas la disponibilité pour s'investir dans un cursus complet mais ayant néanmoins validé leur 1<sup>er</sup> cycle.

Pour bénéficier d'un soutien instrumental ou vocal, une participation à une pratique collective sera obligatoire. Le soutien instrumental ou vocal est alors établi sur la base d'un cours hebdomadaire individuel de 30 minutes ou d'1 heure à 2 heures.

Ce parcours est à bâtir selon vos objectifs, en accord avec vos professeurs.

*Pour plus d'informations, se référer à la notice « Je suis en cycle II – Guide de l'élève ».*

### Cycle III

- **Parcours diplômant** (300 heures représentant 3 à 5 heures de cours hebdomadaires sur 2 ans minimum), en partenariat avec le conservatoire à rayonnement régional de l'agglomération. Il permettra d'obtenir le Certificat d'Études Musicales, diplôme qui vient sanctionner des études musicales d'un amateur d'excellent niveau, permettant de conduire de manière autonome un projet personnel riche, voire ambitieux, de s'intégrer dans le champ de la pratique musicale en amateur et à y prendre des responsabilités le cas échéant, ou de s'orienter pour aller au-devant de nouvelles pratiques (autres esthétiques, démarche d'invention ...).

Une pratique en ensemble est une condition impérative pour bénéficier d'un enseignement instrumental ou vocal. Le soutien instrumental ou vocal est alors établi sur la base d'un cours.

- **Formation continuée ou complémentaire**, sur la base d'un « *parcours personnalisé de formation* ». Une pratique en ensemble est une condition impérative pour bénéficier d'un enseignement instrumental ou vocal. Le soutien instrumental ou vocal est alors établi sur la base d'un cours hebdomadaire individuel de 30 minutes, ou d'1 heure à 2 heures.

Cette orientation s'adresse aux personnes qui ne souhaitent pas suivre un cycle complet, ou qui souhaitent simplement se perfectionner dans un domaine particulier.

**Cette option doit faire l'objet d'une demande spécifique (contrat de formation), à renouveler chaque année selon votre projet personnel.**

- À signaler que les élèves les plus motivés peuvent aussi se présenter à l'examen d'entrée en



**Cycle d'enseignement professionnel initial - CEPI** (750 heures de cours réparties sur 3 à 4 ans), dans un conservatoire à rayonnement régional tel que celui de l'agglomération.

**Les locaux :**

Le CRC dispose de :

- 15 salles de cours totalisant près de 600 m<sup>2</sup> pour l'enseignement artistique. Certaines salles comportent tous les équipements et instruments pour les disciplines comme les percussions, la formation musicale, les musiques amplifiées, le chant ... Les salles sont également mise à disposition des élèves pour les répétitions des concerts, les ensembles de musique ;
- Un auditorium de 60 places assises permet d'accueillir des représentations d'élèves, des concerts ;
- Une salle de répétition de 80 m<sup>2</sup>.

Le CRC est informatisé et travaille sur le même logiciel que le CRR.

## ANNEXE C

### « Présentation de l'école municipale de musique et de danse (EMMD) B » – DEEACO – 2017

L'EMMD B est un établissement public d'enseignements artistiques spécialisé musique et danse, inscrit activement dans le projet culturel de la ville B de 18 000 habitants et participant aux manifestations culturelles, en parallèle à son activité d'enseignement musical et de soutien aux groupes amateurs.

L'école compte 250 élèves.

L'école a pour mission de rendre accessible la musique, la danse et les pratiques musicales au plus grand nombre afin de participer à la démocratisation culturelle et au renforcement du lien social sur le territoire. L'école assure également un enseignement initial propre à sensibiliser et à former les futurs amateurs aux pratiques artistiques en tenant compte des richesses et des diversités esthétiques d'aujourd'hui. L'établissement a pour objectif de développer la découverte et l'apprentissage par les pratiques collectives, par une approche pédagogique variée, attrayante et dans un souci personnalisé de qualité artistique, en s'appuyant sur un suivi et un parcours de formation. L'école engage ses orientations dans le respect du schéma départemental des enseignements artistiques (adopté par le conseil départemental) pour ainsi prendre part au processus de démocratisation, de création et de diffusion culturelle.

L'école a vocation à harmoniser et à mettre en cohérence l'offre d'enseignement artistique sur le territoire par des projets communs. L'école dispose de structures et lieux de diffusion déjà transférés à l'agglomération : un théâtre de 250 places, une ancienne église transformée en auditorium et le centre de culture scientifique, technique et industrielle (CCSTI).

#### **Disciplines enseignées**

Chant musiques actuelles, clarinette, clavecin, flûte irlandaise, flûte à bec, cornemuse, flûte traversière, guitare basse, guitare acoustique, guitare électrique, percussions / batterie, piano, piano jazz, trompette, saxophone, atelier création, atelier rythmes, atelier improvisation, formation musicale, ateliers de musiques traditionnelles, atelier jazz, orchestre à vents, chorale ados / adultes, chorale 6 / 11 ans, batucadas, danse contemporaine.

#### **LE PARCOURS DE FORMATION**

##### **Les cycles :**

Dans le cadre de l'enseignement public de la musique, le cursus des études musicales est constitué de 3 cycles qui, au total, représentent de 8 à 14 ans d'études initiales. Les deux premiers cycles constituent les phases d'initiation et de développement communes à tous les musiciens. Le 3<sup>ème</sup> cycle peut être orienté vers la préparation aux diplômes d'orientation professionnelle, DEM au sein d'un CRD ou d'un CRR.

Les parcours proposés répondent aux souhaits de chacun : éveil, apprentissage, pratique, perfectionnement.

**Le cycle d'éveil à la musique** est accessible aux enfants à partir de la moyenne section en séances hebdomadaires collectives d'une durée de 45 minutes.

**Le parcours de formation** s'adresse aux élèves dès l'intégration du **cycle 1** et est basé sur 3 modules complémentaires comprenant obligatoirement : pratique collective d'1 h + cours formation musicale d'1 h + pratique instrumentale ou vocale en cours individuel de 30 mn. Pour les élèves de percussions et batterie, un cours supplémentaire de rythme de 30 mn est inclus.

**Un parcours personnalisé** peut être proposé pour les étudiants qui le désirent, en fonction de leur parcours et sous réserve d'acceptation de la direction et du conseil pédagogique.

**Pour commencer ...**

D'une durée de 1 à 3 ans, 45 mn hebdomadaires, le cycle éveil-initiation comprend deux phases : l'éveil musical pour les enfants à partir de la moyenne ou grande section puis l'initiation musicale pour les élèves de classe de CP.

**La phase d'éveil musical** développe la sensibilité artistique, l'expérimentation des sons, la découverte du rythme et tout ce qui s'apparente à la musique en général. C'est aussi une façon d'apprendre la socialisation, l'écoute de soi et des autres, le ressenti de son corps.

**Public** : moyenne et grande section

**Volume horaire** : 45 mn

**Durée** : 1 à 2 ans

### **L'initiation musicale**

Est une approche, dans la continuité du cours d'éveil, mais de manière plus approfondie. Un cours de musique où l'on commence doucement l'apprentissage des bases musicales pour être à l'aise et ainsi, commencer plus tard, et sans difficulté un instrument.

L'enfant s'orientera vers le choix d'une discipline dominante (musique ou danse) et choisira son instrument ou le chant.

**Public** : CP

**Volume horaire** : 45 mn

**Durée** : 1 an

## **LA FORMATION MUSICALE**

Complément indissociable du cours d'instrument, la formation musicale permet à l'élève d'apprendre à parler, à lire, à écrire et chanter le langage musical

### **1<sup>er</sup> cycle**

Ce cycle s'adresse aux élèves à partir de 7 ans et permet de construire les bases de la pratique individuelle et collective, de découvrir des répertoires et d'acquérir des connaissances et du vocabulaire.

Un examen de fin de cycle de formation musicale.

**Durée de 3 à 5 ans**

#### **Objectifs :**

- Découverte globale et généraliste
- Bases d'une pratique collective et individuelle
- Former l'oreille

### **2<sup>ème</sup> cycle**

Il faut avoir validé le 1<sup>er</sup> cycle

Ce cycle se fait par un parcours d'ateliers musicaux de 3 à 4 ans et se termine par l'évaluation d'un projet personnel de l'élève qui comprend une œuvre instrumentale, une création personnelle et un moment musical collectif

**Durée de 3 à 5 ans**

#### **Objectifs :**

- Développement des connaissances artistiques et musicales
- Préparer à l'autonomie pour pratiquer en amateur

### **3<sup>ème</sup> cycle**

Pour les élèves souhaitant passer le brevet d'études musicales (BEM), le parcours de formation se fait en collaboration avec le CRR.

Cycle	Objectifs	Contenus	Organisation	Evaluation
<b>Eveil</b> (moyenne et grande section)	Découverte et exploration du monde des sons	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travail corporel, sensoriel et vocal</li> <li>Approche collective, créative et ludique, des paramètres du son, du codage</li> <li>Rencontres avec les instruments, les styles, les formes et l'environnement local</li> <li>Possibilités de parcours découvertes</li> </ul>	▪ <b>entre 1 à 2 ans</b>	Pas d'évaluation
<b>Initiation</b> (C.P)			▪ <b>1 année</b>	
<b>Choix d'une pratique instrumentale ou vocale et d'une pratique collective en ateliers</b>				
<b>Cycle 1</b> (à partir du CE1)	<p>Construire la motivation et la méthode</p> <p>Constituer les bases de pratique et de culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux d'écoute et mise en place de repères culturels</li> <li>Pratiques vocales et instrumentales collectives</li> <li>Pratiques individualisées de la discipline choisie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Éveil ou initiation préalable non obligatoire</li> <li>Après la phase d'orientation, durée hebdomadaire des cours : 30 minutes d'enseignement à caractère individuel de l'instrument + 1 h de pratique collective + 1 h de formation musicale</li> <li><b>Durée du cycle : entre 3 à 6 ans</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Évaluation continue, dossier de l'élève</li> <li>L'examen de 1<sup>er</sup> cycle donne un accès direct au 2<sup>ème</sup> cycle</li> </ul>
<b>Cycle 2</b>	<p>Contribuer au développement artistique et musical personnel en favorisant notamment :</p> <p>&gt; Une bonne ouverture culturelle</p> <p>&gt; L'appropriation d'un langage musical et l'acquisition des bases d'une pratique autonome</p> <p>&gt; la capacité à tenir sa place dans la pratique collective</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Travaux d'écoute</li> <li>Acquisition de connaissances musicales et culturelles en relation avec les pratiques du cursus</li> <li>Pratiques vocales et instrumentales collectives</li> <li>Pratiques individualisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Durée hebdomadaire possible des cours : entre 3 heures et 4 heures pour le cursus diplômant dont 30 minutes minimum d'enseignement à caractère individuel</li> <li>Possibilité d'élaborer un cursus personnalisé diplômant ou non diplômant</li> <li><b>Durée du cycle : entre 3 à 6 ans</b></li> </ul>	<p>Évaluation continue, dossier de l'élève</p> <p>Examen terminal</p> <p>Cycle conclu par le brevet de fin de 2<sup>ème</sup> cycle qui donne accès au 3<sup>ème</sup> cycle et à l'examen d'entrée dans le cycle d'enseignement professionnel initial</p> <p>Attestation validant les enseignements suivis dans le parcours sur contrat personnalisé</p>

## Les pratiques collectives

### La chorale du T

*Chorale au répertoire moderne et métissé pour développer l'oreille et la voix*

**Public :** adolescents et adultes (à partir de 12 ans)

**Volume horaire :** 1h30 hebdomadaire en collectif

## **Orchestre à vents**

Cet atelier est ouvert aux instrumentistes à vent, percussionnistes et pianistes à partir de la 3<sup>ème</sup> année d'apprentissage

Le répertoire abordé est très vaste: Il va de la musique classique aux musiques actuelles en passant par les musiques du monde (pays de l'Est, irlandaises, latino ...)

### **Public :**

Pour les instruments à vents (flûtes, trompettes, clarinettes, saxophones ...) guitares, basses, percussions et claviers

**Volume horaire :** 1h15 hebdomadaire en collectif

## **Atelier jazz**

L'atelier jazz propose une mise en pratique collective et est ouvert à tous les instrumentistes et vocalistes. A partir d'un répertoire de standards cet atelier abordera la diversité des styles (swing, bop, funk, latin ...) et ses spécificités.

On y aborde le rôle de chaque instrument au sein d'une formation, ainsi que les principes généraux de l'improvisation. Un niveau instrumental minimum est requis.

Les objectifs principaux de cet atelier : apprendre à jouer ensemble, développer l'improvisation au sein d'un groupe, participer à des concerts.

**Public :** fin de cycle 1 - Pour tous les élèves de classes instrumentales

**Volume horaire :** 1 h hebdomadaire en collectif

## **Ateliers musiques actuelles**

L'objectif est d'aider les élèves à développer l'écoute, et l'interaction dans le jeu collectif autour d'un répertoire regroupant les pratiques musicales populaires venus du XX<sup>ème</sup> siècle : rock, jazz, pop, blues, reggae, hip hop ... Le jeu en groupe est la composante fondamentale des musiques actuelles. C'est dans ce contexte que l'élève va découvrir le répertoire, les codes, et les modes de jeu qu'il va utiliser.

**Public :** fin de cycle 1 - Pour les guitares, basses, batteries, percussions, instruments à vents, claviers et chant

**Volume horaire :** 1 h hebdomadaire en collectif

## **Ateliers de musique traditionnelle**

*« Une tradition musicale véritable n'est pas le témoignage d'un passé révolu mais une force active qui anime et informe le présent. Elle apparaît comme un héritage qu'on reçoit sous condition de le faire fructifier avant de le transmettre à la descendance. La tradition assure, ainsi, la continuité de la création ... La musique traditionnelle est dite vivante lorsque renouvellement et tradition se développent et se confirment dans un processus simultané ».* Igor Stravinsky, Poétique musicale, 1945.

Les ateliers de musiques traditionnelles 1<sup>er</sup> cycle et 2<sup>nd</sup> cycle s'intéressent au répertoire suivant : l'Europe, la musique celtique en passant par la musique des pays de l'Est, les musiques régionales françaises (Haute-Savoie et Savoie), italiennes, bretonnes, galice, asturies, orientales.

**Public :** fin de cycle 1 - Pour tous les instruments

**Volume horaire :** de 45 mn à 1h30 hebdomadaire en collectif

## **Batucada**

Une expérience immédiate et festive du rythme et des couleurs sonores aux accents du Brésil, la batucada donne vie à cette belle idée d'échange et de partage dans la musique.

Nul besoin de rudiments techniques avancés tels que les percussionnistes doivent acquérir durant leur apprentissage, il vous suffira d'écouter et de jouer pour connaître les secrets de chacun des instruments formant cet orchestre de percussion si populaire lors du carnaval de Rio.

**Public :** Pour tous les élèves de classes instrumentales

**Volume horaire :** 1 h tous les 15 jours en collectif

### **Atelier création**

Temps où le jeune élève peut plonger, découvrir, formuler et faire vivre un espace sonore par son écoute et sa présence. L'expérimentation sans a priori esthétique ni jugement de valeur permet aux élèves d'explorer les différentes possibilités des jeux instrumentaux.

Une brève histoire de l'écriture musicale de l'origine à nos jours est abordée afin de comprendre l'évolution et les enjeux des différents langages musicaux.

**Public :** cycle 2 – Pour tous les élèves de classes instrumentales

**Volume horaire :** 1 h hebdomadaire en collectif

### **Atelier rythme**

Le cours est adapté en fonction des différents besoins de chaque élève.

Travail sur la pulsation, sur le ressenti, exercices corporels, approfondissement de l'aspect rythmique des morceaux qu'ils travaillent pendant leur cours d'instrument.

Pour les élèves ayant besoin de renforcer leurs acquis rythmiques.

**Public :** cycle 2 – Pour tous les élèves de classes instrumentales

**Volume horaire :** 1 h hebdomadaire en collectif

### **Atelier improvisation**

L'improvisation est une démarche musicale. Elle permet de développer les capacités créatrices de l'élève, de se structurer dans un cadre harmonique, de développer l'oreille et d'être encore plus à l'écoute de soi, de l'autre et d'avoir une autre conscience du temps qui s'écoule en jouant.

Le cours de Fm Improvisation aborde ces divers aspects à partir de standards issu du jazz et d'autres styles. Il a également pour but de découvrir et d'utiliser de nouveaux modes de jeux. Les élèves sont acteurs de leur instrument et de leur musique.

**Public :** cycle 2 - Pour tous les élèves de classes instrumentales

**Volume horaire :** 1 h hebdomadaire en collectif

## **LA DANSE**

### **Éveil corporel**

Observer, écouter et toucher sont au premier rang de cet apprentissage

Je joue avec le corps, l'espace et l'autre. J'écoute, je touche, j'imagine

Motricité et rythmique comme prise d'élan

**Public :** 4/5 ans (moyenne et grande section de maternelle)

**Volume horaire :** 45 mn

**Durée :** 1 à 2 années

### **Initiation corporelle\***

Du geste à la danse : Préserver l'accueil des mouvements par l'ouverture des sens, entretenir la sensualité naturelle de l'enfant tout en perfectionnant la connaissance et la maîtrise de son corps.

Improviser toujours, interpréter de mieux en mieux, affiner l'utilisation de l'espace et du rythme.

**Public :** 5/6 ans ou CP

**Volume horaire :** 45 mn

**Durée :** 1 an

*\* Ces deux ateliers font partis du cursus d'éveil et initiation musical de l'école. Une complicité étroite entre les 2 professeurs et leur pédagogie permet que chaque enfant découvre et développe des élans et vibrations artistiques qui viennent des sons et du corps tout en complémentarité.*

### **Atelier technique contemporain**

Les fondements de la danse (espace, temps, énergie) ne vont cesser d'être approfondis, soumis à plus de précision, une pincée de pirouettes, un moulinet de gambettes et le tour est joué. Devenir interprète et improviser encore, affiner la conscience artistique, et la présence scénique.

**Public :** (ou élémentaire 1 et 2) - 7/10 ans (CE1 et CM2)

**Volume horaire :** 1 h

**Durée :** 4 ans

### **Les locaux :**

L'école est installée dans une aile d'une école primaire de la ville B, dans un quartier limitrophe de la ville centre. Un arrêt de bus (réseau de la communauté d'agglomération) est situé devant l'école. Elle dispose de 3 salles de formation musicale et pratiques collectives, d'1 salle de guitare, d'1 salle de piano, de 3 salles d'instruments, d'1 salle de musiques actuelles, d'1 salle de percussion avec 2 salles de travail attenantes, d'1 salle de danse et d'1 vestiaire, d'1 salle des professeurs, d'un bureau scolarité / accueil et 1 bureau de direction.

Les salles de musiques actuelles et formation musicale disposent chacune d'un ordinateur et de logiciel MAO.

L'école est informatisée pour la gestion et dispose du même logiciel de scolarité que le CRR.

## ANNEXE D

### « Présentation de la communauté d'agglomération » – DEEACO – 2017

La communauté d'agglomération (210 000 habitants) comprend 38 communes dont 12 se sont développées en banlieue de la ville centre.

La ville centre compte 130 000 habitants.

Les compétences de la communauté d'agglomération sont :

Le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire (transports urbains avec le réseau de bus, environnement, gestion des équipements d'intérêt commun, voirie), la politique de la ville et le logement social, l'environnement, les services aux personnes âgées, le développement des technologies de l'information et de la communication, le développement universitaire, mais aussi l'eau, les ordures ménagères et la constitution de réserves foncières, la gestion des équipements sportifs et culturels.

Les principaux équipements culturels sont issus de la ville centre et de 2 autres collectivités A et B (urbaines limitrophes de la ville centre).

Liste des institutions culturelles gérées par l'agglomération :

1 scène nationale (avec 3 salles de spectacles : 1 000 places, 300 places et 160 places)

1 scène de musiques actuelles avec 2 salles : 600 places et 150 places ainsi que 8 studios de répétitions

1 salle de spectacles B de 250 places avec une programmation orientées musique du monde et danse

1 salle de spectacle de 280 places, orientée chanson et spectacles jeune public

1 salle scène régionale A de 380 places avec une programmation jazz et théâtre

5 bibliothèques en réseau (la médiathèque du CRR est sur le même réseau informatique)

1 festival international de cinéma

1 musée du cinéma

1 château dans lequel sont installés 3 musées et une salle de concert de 300 places.

1 palais transformé en centre d'interprétation urbain

1 centre de culture scientifique technique et industriel (CCSTI)

1 école supérieure d'arts

1 orchestre régional (24 musiciens permanents) est implanté sur le territoire de la ville centre.

L'université est implantée sur 2 départements et 3 villes et compte 16 000 étudiants.

Le site universitaire de la communauté d'agglomération comporte à lui seul 6 000 étudiants.

La ville centre a conservé une politique de l'animation avec 4 maisons des jeunes dont une consacrée à l'enseignement du cirque, elle organise un festival de rue en juillet et un festival de musique classique en août.

La ville A gère jusqu'au transfert prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2019 à l'agglomération le conservatoire à rayonnement communal et poursuit une politique de l'animation avec une maison des jeunes. La scène régionale et une bibliothèque de l'agglomération sont sur son territoire.

La ville B gère jusqu'au transfert à l'agglomération prévu au 1<sup>er</sup> janvier 2019 l'école municipale de musique et de danse, elle continue à subventionner un important centre d'animation et de culture. Le CCSTI, une bibliothèque et la salle de spectacle B de l'agglomération sont sur son territoire.



## ANNEXE E

### « Organigrammes des enseignants du CRR, du CRC A et de l'EMMD B » – DEEACO – 2017

<b>CRR Organigrammes Enseignants</b>	
<p><b>Département formation musicale</b> 3 postes PEA TP 3 postes AEAP TP</p> <p><b>Département culture et création</b> 1 poste PEA TP culture 1 poste PEA TP écriture composition TP 1 poste PEA TP électroacoustique, design sonore, MAO 1 poste PEA mi-temps composition à l'image 1 poste PEA mi-temps métiers du son 1 poste PEA 6/16<sup>ème</sup> direction d'orchestre</p> <p><b>Département instruments polyphonique</b> 2 postes PEA TP piano 1 poste AEAP TP piano 1 poste PEA TP accompagnement 3 postes AEAP accompagnateurs 1 poste PEA TP harpe 1 poste PEA TP guitare 1 poste PEA TP percussion 1 poste PEA 11/16 accordéon</p> <p><b>Département bois</b> 1 poste PEA TP flûte traversière et traverso 1 poste AEAP TP flûte traversière 1 poste PEA TP hautbois 1 poste PEA TP clarinette 1 poste AEAP 10/20 clarinette 1 poste PEA 10/16 basson et basson baroque 1 poste PEA TP saxophone et musique de chambre 1 poste AEAP TP saxophone, orchestre à vent</p> <p><b>Département cuivres</b> 1 poste PEA TP trompette 1 poste PEA TP cor 1 poste PEA TP trombone et orchestre 1 poste PEA 10/16 tuba</p> <p><b>Département instruments anciens</b> 1 poste PEA TP clavecin et BC 1 poste PEA TP orgue et musique de chambre 1 poste PEA 4/16 luth et guitare baroque 1 poste AEAP 10/20 viole de gambe 1 poste PEA 10/16 flûte à bec et hautbois baroque</p> <p><b>Département vocal</b> 1 poste PEA TP chant 1 poste PEA 12/16 direction de chœur 1 poste PEA 7/17 chef de chœur 1 poste AEAP TP accompagnateur</p>	<p><b>Département cordes</b> 2 postes PEA TP violon 2 postes AEAP TP violon + orchestre 1 poste PEA TP violoncelle 1 poste PEA TP violoncelle et musique de chambre 1 poste PEA TP alto 1 poste PEA 10/16 contrebasse</p> <p><b>Département jazz et MAA</b> 1 poste PEA TP coordonnateur Saxophone/arrangement/harmonie et groupes 1 poste AEAP TP piano et ear training 1 poste AEAP TP batterie 1 poste AEAP 10/20 guitare 1 poste AEAP TP voix 1 poste AEAP 10/20 contrebasse et basse 1 poste AEAP 5/20 trompette 1 poste PEA TP MAA création, groupes 1 poste AEAP 10/20 groupes MAA</p> <p><b>Département théâtre</b> 1 poste PEA TP art dramatique 1 poste AEAP 13/20 art dramatique 1 poste AEAP danse 6/20 1 poste AEAP chant 6/20 1 poste PEA 3/16 méthode Feldenkrais</p> <p><b>Département danse</b> 2 postes PEA TP danse classique 1 poste PEA TP danse contemporaine 1 poste PEA 8/16 danse jazz 1 poste AEAP 13/20 danse contemporaine 1 poste AEAP Hip hop 7/20 1 poste AEAP FM danse 5/20 1 poste intervenante anatomie 3 heures 1 poste AEAP 14/20 accompagnateur 1 poste AEAP 4/20 accompagnateur percussion</p> <p><b>Département éducation artistique</b> 5 postes AEAP TP intervenants 1 poste AEAP danse 3/20</p>

<b>CRR Administration</b>
1 poste directeur 1 <sup>ère</sup> catégorie
1 poste directeur adjoint chargé des études PEA
1 poste directeur adjoint chargé de l'administration attaché
1 poste de rédacteur responsable du service de la scolarité
3 postes de secrétaires de scolarité dont 1 rédacteur chargé des évaluations
4 postes d'agents d'accueil
1 poste d'assistante de direction
1 poste de comptable
1 poste de chargée du suivi de l'action culturelle
1 poste de chargée de communication
1 poste de régisseur général
2 postes de régisseur son et bâtiment
2 bibliothécaires
4 agents d'entretien

<b>CRC A</b>	
<b>Organigramme enseignants et administration</b>	
<b>Enseignants</b>	<b>Administration</b>
1 poste AEAP TP formation musicale	1 poste de professeur chargé de direction TP
1 poste AEAP TP piano	1 poste TP accueil scolarité
1 poste AEAP TP flûte traversière	1 poste TP assistante de direction
1 poste AEAP TP guitare	1 poste 18/35 entretien
1 poste AEAP TP violon	
1 poste AEAP 5/20 alto	
1 poste AEAP 8/20 violoncelle	
1 poste AEAP 10/20 contrebasse et orchestre	
1 poste AEAP 10/20 trompette et orchestre	
1 poste AEAP 10/20 clarinette	
1 poste AEAP 10/20 saxophone et jazz	
1 poste AEAP 5,5/20 piano jazz	
1 poste AEAP TP percussion	
1 poste PEA TP chant choral et FM	
1 poste AEAP 6/20 flûte à bec	

<b>EMMD B organigramme enseignants et administration</b>	
1 poste AEAP 15/20 flûte traversière FM	1 AEAP TP chargé de direction
1 poste AEAP 12/20 clavecin et FM	1 secrétaire accueil scolarité TP
1 poste AEAP 10/20 chant MAA piano jazz	1 agent d'entretien 12/35
1 poste AEAP 12/20 piano, chorale	
1 poste AEAP 10/20 éveil, chorale	
1 poste AEAP 5,5/20 clarinette	
1 poste AEAP 4/20 trompette	
1 poste AEAP 4/20 guitare world-Music	
1 poste AEAP 5/20 guitare classique	
1 poste AEAP 13/20 percussion/batterie	
1 poste AEAP 7/20 basse, groupe MAA	
1 poste AEAP 7/20 guitare MAA	
1 poste AEAP 8/20 saxophone	
1 poste AEAP 6/20 flûte à bec et musique traditionnelle	

## ANNEXE F

## « Budget de fonctionnement hors masse salariale du CRR » – DEEACO – 2017

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL

BUDGET PRIMITIF 2017

**Dépenses**

Compte	Libellé	BP 2016	BP 2017
60611	Eau et assainissement	4 500,00	4 500,00
60612	Énergie -Électricité	35 000,00	85 000,00
606122	Gaz Pris en charge par l'agglomération en 2017	50 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	100,00
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	25 075,00	26 100,00
60636	Vêtements de travail pris en charge agglomération en 2017	800,00	
6064	Fournitures administratives prises en charge Agglomération en 2017	6 000,00	2 000,00
60641	Papier pris en charge agglomération en 2017	1 500,00	
6065	Livres, disques, cassettes (Bibliothèque, Médiathèque)	7 000,00	8 700,00
6068	Autres matières et fournitures		
611	Contrats de prestations de services		
6132	Locations immobilières	9 000,00	40 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	10 000,00
615221	Bâtiments publics	20 300,00	19 600,00
61558	Autres biens mobiliers	13 000,00	19 000,00
6156	Entretien biens mobiliers avec contrat pris en charge agglomération 2017	42 000,00	
616	Primes d'assurances pris en charge agglomération en 2017	7 500,00	
6182	Documentation générale & technique pris en charge en 2017	1 700,00	
6226	Honoraires	73 000,00	161 600,00
62261	Honoraires divers	35 000,00	
6231	Annonces & insertions	2 000,00	2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	200,00	200,00
6236	Catalogues et imprimés	1 400,00	1 400,00
6237	Publications	30 000,00	26 000,00
6238	Divers	1 500,00	1 500,00
6241	Transports de biens	500,00	2 000,00
6247	Transports collectifs	5 500,00	6 500,00
6248	Transports divers		
6251	Voyages et déplacements	12 500,00	50 500,00
6257	Réceptions	11 000,00	17 000,00
6261	Frais d'affranchissement pris en charge agglomération en 2017	8 000,00	
6262	Frais de télécommunications pris en charge agglomération en 2017	4 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations-adhésions)	250,00	250,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	
62875	Remb. frais aux communes membres GFP	7 000,00	7 200,00
62876	Remb. frais au GFP de rattachement. Fonct. Orchestre Harm.		5 700,00
62878	Remb. autres org. remb. inscr. Annéc. Orch. Harm.		300,00
6358	Autres droits	3 100,00	8 600,00
637	Autres impôts, taxes et vers. Assimilés		
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>435 025,00</b>	<b>511 850,00</b>
	Autres (charges exceptionnelles)		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		
	Sous-rubrique 322 MUSÉES		
61558	Autres biens mobiliers		
	<b>TOTAL</b>	<b>435 025,00</b>	<b>511 850,00</b>

**Recettes**

Compte	Libellé	BP 2016	BP 2017
6419	Remb. sur rémunérations du personnel	8 300,00	
<b>013</b>	<b>Atténuation de charges</b>	<b>8 300,00</b>	<b>0,00</b>
7062	Redev. & droits scés caract. culturel	438 000,00	518 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	13 500,00	14 600,00
70848	Mise à dispo aux autres organismes		
70875	Remb. par communes membres du GFP		
<b>70</b>	<b>Produits des services &amp; ventes diverses</b>	<b>451 500,00</b>	<b>533 100,00</b>

74711	C.A.E.	13 100,00	
74718	Autres	50 000,00	120 000,00
7472	Régions	29 000,00	29 000,00
7473	Participations : Départements	185 000,00	185 000,00
74741	Communes membres du GFP	110 900,00	44 591,00
747413	Remboursement charges	35 000,00	
7478	Autres organismes	1 000,00	14 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions, participations</b>	<b>424 000,00</b>	<b>392 591,00</b>
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>883 800,00</b>	<b>925 691,00</b>
	Sous-rubrique 312 Arts plastiques		
7062	Redev. & droits sces caract. culturel	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>883 800,00</b>	<b>925 691,00</b>

## ANNEXE G

### « Budget de fonctionnement hors masse salariale du CRC A » – DEEACO – 2017

CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT COMMUNAL MUSIQUE ET THEATRE A

BUDGET PRIMITIF 2017

#### Dépenses

Compte	Libellé	BP 2016	BP 2017
60611	Eau et assainissement	276,00	
60612	Énergie -Électricité	2 750,00	
606122	Gaz	4 000,00	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	3 983,00	6 740,00
60636	Vêtements de travail	100,00	
6064	Fournitures administratives	680,00	
60641	Papier	700,00	
6065	Livres, disques, cassettes (Biblio, Médiathèque)	242,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures		
611	Contrats de prestations de services		
6132	Locations immobilières	26 149,00	19 500,00
6135	Locations mobilières	1 000,00	700,00
615221	Bâtiments publics	8 500,00	8 500,00
61558	Autres biens mobiliers	3 000,00	1 470,00
6156	Entretien biens mobiliers avec contrat	9 000,00	
616	Primes d'assurances	2 200,00	
6182	Documentation générale & technique	329,00	
6226	Honoraires	604,00	25 800,00
62261	Honoraires divers	40 850,00	0,00
6231	Annonces & insertions	0,00	
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	
6236	Catalogues et imprimés	1 476,00	1 470,00
6237	Publications	0,00	
6238	Divers	0,00	
6241	Transports de biens	1 483,00	1 480,00
6247	Transports collectifs	0,00	
6248	Transports divers		
6251	Voyages et déplacements	600,00	
6257	Réceptions	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 350,00	
627	Services bancaires et assimilés	2 235,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations-adhésions)	0,00	
6282	Frais de gardiennage	0,00	2 040,00
62875	Remb. frais aux communes membres GFP	0,00	
62876	Remb. frais au GFP de ratt. Fonct. Orchestre Harm.	0,00	
62878	Remb. autres org. remb. inscr. Annéc. Orch. Harm.	0,00	
6358	Autres droits	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes et vers. Assimilés		
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>114 507,00</b>	<b>69 200,00</b>
	Autres (charges exceptionnelles)		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		500,00
	Sous-rubrique 322 MUSÉES		
61558	Autres biens mobiliers		
	<b>TOTAL</b>	<b>114 507,00</b>	<b>69 700,00</b>

#### Recettes

Compte	Libellé	BP 2016	BP 2017
6419	Remb. sur rémunérations du personnel	0,00	
<b>013</b>	<b>Atténuation de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7062	Redev. & droits sces caract. culturel	107 983,00	103 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	
70848	Mise à dispo aux autres organismes	45 700,00	
70875	Remb. par communes membres du GFP		
<b>70</b>	<b>Produits des services &amp; ventes diverses</b>	<b>153 683,00</b>	<b>103 000,00</b>

74711	C.A.E.		
74718	Autres	0,00	0,00
7472	Régions	0,00	0,00
7473	Participations : Départements	60 000,00	60 000,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	
747413	Remboursement charges	0,00	
7478	Autres organismes	0,00	
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions, participations</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
752	Revenus des immeubles	230,00	230,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>230,00</b>	<b>230,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>213 913,00</b>	<b>163 230,00</b>
	Sous-rubrique 312 Arts plastiques		
7062	Redev. & droits sces caract. culturel		396,00
	<b>TOTAL</b>	<b>213 913,00</b>	<b>163 626,00</b>

## ANNEXE H

### « Budget de fonctionnement hors masse salariale de l'EMMD B » – DEEACO – 2017

ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE DANSE B

BUDGET PRIMITIF 2017

#### Dépenses

Compte	Libellé	BP 2016	BP 2017
60611	Eau et assainissement		
60612	Énergie -Électricité		
606122	Gaz		
60628	Autres fournitures non stockées		
60631	Fournitures d'entretien		
60632	Fournitures de petit équipement	900,00	900,00
60636	Vêtements de travail		
6064	Fournitures administratives		
60641	Papier		
6065	Livres, disques, cassettes (Biblio, Médiathèque)		
6068	Autres matières et fournitures	900,00	900,00
611	Contrats de prestations de services	2 500,00	2 500,00
6132	Locations immobilières		
6135	Locations mobilières	2 300,00	2 300,00
615221	Bâtiments publics		
61558	Autres biens mobiliers	1 600,00	1 600,00
6156	Entretien biens mobiliers avec contrat		
616	Primes d'assurances		
6182	Documentation générale & technique		
6226	Honoraires		
62261	Honoraires divers		
6231	Annonces & insertions		
6232	Fêtes et cérémonies	4 140,00	4 140,00
6236	Catalogues et imprimés	700,00	700,00
6237	Publications		
6238	Divers		
6241	Transports de biens		
6247	Transports collectifs		
6248	Transports divers		
6251	Voyages et déplacements		
6257	Réceptions	770,00	770,00
6261	Frais d'affranchissement		
6262	Frais de télécommunications		
627	Services bancaires et assimilés	70,00	70,00
6281	Concours divers (cotisations-adhésions)		
6282	Frais de gardiennage		
62875	Remb. frais aux communes membres GFP		
62876	Remb. frais au GFP de ratt. Fonct. Orchestre Harm.		
62878	Remb. autres org. remb. inscr. Annéc. Orch. Harm.		
6358	Autres droits		
637	Autres impôts, taxes et vers. Assimilés	900,00	900,00
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>14 780,00</b>	<b>14 780,00</b>
	Autres (charges exceptionnelles)		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		
	Sous-rubrique 322 MUSÉES		
61558	Autres biens mobiliers		
	<b>TOTAL</b>	<b>14 780,00</b>	<b>14 780,00</b>

#### Recettes

Compte	Libellé	BP 2016	BP 2017
6419	Remb. sur rémunérations du personnel	0,00	
<b>013</b>	<b>Atténuation de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7062	Redev. & droits sces caract. culturel	70 000,00	70 000,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)		
70848	Mise à dispo aux autres organismes		
70875	Remb. par communes membres du GFP		
<b>70</b>	<b>Produits des services &amp; ventes diverses</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>

74711	C.A.E.		
74718	Autres		0,00
7472	Régions		0,00
7473	Participations : Départements	24 270,00	24 270,00
74741	Communes membres du GFP		
747413	Remboursement charges		
7478	Autres organismes		
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions, participations</b>	<b>24 270,00</b>	<b>24 270,00</b>
752	Revenus des immeubles		
758	Produits divers de gestion courante		
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>94 270,00</b>	<b>94 270,00</b>
	Sous-rubrique 312 Arts plastiques		
7062	Redev. & droits sces caract. culturel		
	<b>TOTAL</b>	<b>94 270,00</b>	<b>94 270,00</b>



## ANNEXE I

### « Synthèse budgétaire de la masse salariale et du budget de fonctionnement des 3 écoles » – DEEACO – 2017

BP 2017 3 écoles

Fonctionnement

DÉPENSES	CRR	CRC	EMMA	TOUS SITES
Fonctionnement	511 850 €	69 700 €	14 780 €	596 330 €
Personnel	3 820 544 €	651 059 €	309 609 €	4 781 213 €
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>4 332 394 €</b>	<b>720 759 €</b>	<b>324 389 €</b>	<b>5 377 543 €</b>
RECETTES	CRR	CRC	EMMA	TOUS SITES
Produits et ventes	533 100 €	103 000 €	70 000 €	706 100 €
Subvention DRAC	120 000 €			120 000 €
Subvention Région	29 000 €			29 000 €
Subvention Département	185 000 €	60 000 €	24 270 €	269 270 €
Autres recettes (remb.)	58 591 €	230 €		58 821 €
<b>Total recettes</b>	<b>925 691 €</b>	<b>163 230 €</b>	<b>94 270 €</b>	<b>1 183 191 €</b>
<b>CHARGE COLLECTIVITÉ</b>	<b>3 406 703 €</b>	<b>557 529 €</b>	<b>230 119 €</b>	<b>4 194 352 €</b>